

Vivien & Associés nomme Cécile Auvieux, Mohamed Naït Kaci et Jean-Paul Coudray en qualité d'associés

Paris, le 10 décembre 2025 – Vivien & Associés a le plaisir d'annoncer la cooptation de trois nouveaux associés à compter du 1^{er} janvier 2026 : Cécile Auvieux, Mohamed Naït Kaci et Jean-Paul Coudray. Ces nominations s'inscrivent dans la dynamique de développement du cabinet et renforcent nos expertises en droit des nouvelles technologies et propriété intellectuelle, *restructuring* et M&A/Corporate.

Cécile Auvieux – Droit des nouvelles technologies et propriété intellectuelle

Cécile Auvieux sera en charge de la création et du développement du département droit des nouvelles technologies et propriété intellectuelle.

Après plusieurs expériences au sein de cabinets internationaux, Cécile a fondé son cabinet dédié au droit des nouvelles technologies et au droit commercial. Forte d'une expertise reconnue auprès d'acteurs de la tech et de groupes industriels, elle accompagne les entreprises innovantes dans la création, la sécurisation et la commercialisation de leurs produits et services digitaux.

Elle conseille les directions juridiques et les équipes opérationnelles de start-ups, PME, ETI et groupes internationaux sur l'ensemble des enjeux liés aux réglementations technologiques (données personnelles, IA, cybersécurité, produits connectés, e-commerce...) et à la protection des actifs immatériels, notamment les logiciels. Elle intervient également dans la structuration et la mise en œuvre de projets numériques stratégiques, ainsi que lors de négociations contractuelles sensibles, avec une approche pragmatique et agile.

"Cette association au sein de Vivien & Associés s'est imposée comme une évidence, compte tenu de la complémentarité de nos expertises et de notre vision commune du métier. J'ai été particulièrement sensible à l'approche pragmatique et orientée business du cabinet, à sa dimension internationale, à l'esprit collectif qui y règne et à son intérêt marqué pour les problématiques liées à l'innovation. Je suis très heureuse de rejoindre cette dynamique et de contribuer au développement d'une pratique désormais indispensable à nos clients." – Cécile Auvieux

Mohamed Naït Kaci – Restructuring et contentieux des affaires

Mohamed Naït Kaci prend la tête du département *restructuring* et renforce également la pratique en contentieux des affaires, déjà structurée au sein de Vivien & Associés.

Mohamed est titulaire d'un DEA en droit des obligations civiles et commerciales (Université Paris-V) et diplômé de Sciences Po (promotion 2005). Inscrit au barreau de Paris depuis 2006, il a d'abord exercé au sein des départements contentieux et *restructuring* de cabinets internationaux avant de créer, en 2015, le cabinet indépendant CNK ASSOCIES avec Jean-Paul Coudray.

Depuis 20 ans, Mohamed conseille des clients français et étrangers -PME, ETI, grands groupes et dirigeants- pour leurs besoins en *restructuring*. Sa pratique couvre tout le champ du droit des entreprises en difficulté, des procédures de prévention aux procédures collectives, tant aux côtés des entreprises débitrices que des repreneurs ou créanciers. Il a développé une expertise recherchée en défense des dirigeants dans le cadre d'actions en sanctions (comblement de l'insuffisance d'actif, interdiction de gérer, faillite personnelle). Il dispose par ailleurs d'une connaissance approfondie du contentieux de haut de bilan et du contentieux commercial, assistant régulièrement ses clients devant les juridictions françaises et arbitrales dans des litiges complexes et/ou transnationaux.

"Nous connaissons les avocats du cabinet Vivien & Associés depuis des années et partageons les mêmes valeurs d'exigence au service de nos clients, avec le souci constant de privilégier l'humain. Au-delà de ces visions et approches communes de notre métier, notre orientation internationale et notre agilité dans les dossiers correspondent en tous points aux fondamentaux du cabinet et au prometteur développement de ses activités. Nous sommes particulièrement enthousiastes quant à ce rapprochement qui nous permettra d'offrir à nos clients des services toujours plus larges et à haute valeur ajoutée." – Mohamed Naït Kaci

Jean-Paul Coudray – M&A/Corporate

Jean-Paul Coudray rejoint l'équipe M&A/Corporate.

Jean-Paul est titulaire d'un DEA de droit des affaires (2002) et docteur en droit de l'Université de Toulouse (2007). Depuis son inscription au barreau de Paris en 2006, il exerce en droit des sociétés et M&A, ainsi qu'en droit financier et boursier. Après des expériences au sein de cabinets spécialisés en droit boursier et *corporate*, il a cofondé CNK ASSOCIES avec Mohamed Naït Kaci en 2015 et y a dirigé la pratique M&A/Corporate.

Il intervient en fusions-acquisitions, levées de fonds, restructurations et opérations de haut de bilan, pour des sociétés cotées ou non cotées (PME, ETI, grands groupes). Il accompagne également des opérations de financement et de droit boursier et dispose d'une solide expérience de la négociation, notamment en environnement international et dans des situations complexes.

"Je me réjouis de rejoindre une équipe M&A de premier plan et de participer activement à son développement. Cette association permettra également à nos clients de profiter des compétences du cabinet Vivien & Associés dont nous ne disposions pas auparavant (fiscal, social, nouvelles technologies et propriété intellectuelle, droit de la concurrence...) et d'un fort réseau international. " – Jean-Paul Coudray

Une dynamique de croissance structurée

"Notre cabinet s'est historiquement structuré autour d'un cœur M&A, avec des pôles forts en fiscal, en social et en contentieux, et d'une croissance endogame qui est l'une de nos marques de fabrique. Lors d'un brainstorming interne réalisé il y a trois ans avec les associés, nous avions identifié plusieurs expertises potentiellement complémentaires. L'arrivée de Pierre Galmiche et de son équipe, en septembre, a consolidé la pratique concurrence/droit économique. Parmi les autres besoins également identifiés figuraient aussi le droit des technologies et des données et le restructuring. Disposer de ces expertises en interne permet désormais de traiter des enjeux devenus centraux dans les deals, notamment pour les groupes industriels, les ETI et les nombreux clients étrangers qui nous font confiance. Cécile, Mohamed et Jean-Paul, que nous connaissons bien, sont pour nous un fit parfait qui complète notre croissance traditionnelle également illustrée par l'association, à la même date, d'Elie Lounis en M&A. Notre ADN international, lié au parcours des associés dans des firmes anglo-saxonnes, retrouve toute sa pertinence. Nous sommes prêts..." – Nicolas Vivien

À propos de Vivien & Associés AARPI

Vivien & Associés AARPI est un cabinet d'affaires créé en 1999, présent à Paris, Bruxelles et Lyon. Le cabinet compte aujourd'hui quarante-trois avocats. L'offre de services du cabinet s'étend à la plupart des domaines du droit des affaires, avec un accent particulier dans le domaine des fusions-acquisitions, des contrats, de la fiscalité, du droit du travail, du *restructuring*, du droit des technologies et des données, ainsi qu'en matière de contentieux des affaires, de réglementation bancaire et financière, de droit de la concurrence et de la distribution, et plus généralement, de droit économique, dans un cadre international ou domestique.

Contact :

Wendy Tran Quan
Assistante
Wendy.tranquan@va-fr.com
Vivien & Associés AARPI
Tel : 01 45 02 39 50